

Utilisation du contreplaqué en Coffrage

• *Bon à savoir*

- Les huiles ou agents démoulant jouent un rôle très important dans la réalisation des ouvrages. Ils permettent des décoffrages ou démoulages faciles. Il pourra être utile de consulter le fournisseur pour sélectionner la référence la mieux appropriée.
- Le choix de l'agent de démoulage le mieux adapté, en fonction du type de revêtement (par ex : film phénolique) assurera un décentrement plus propre et des réutilisations plus nombreuses. La qualité de l'agent de démoulage peut également affecter la qualité ou l'état de surface.
- Une huile de décoffrage de bonne qualité, à l'exclusion des huiles de récupération, sera appliquée à la brosse ou au balai. La surface du coffrage doit être propre et conserver seulement un contact gras au toucher. Au besoin, on procèdera à un ressuyage.
- Les chants des panneaux devront impérativement être protégés par l'application d'un mastic ou d'une peinture extérieure.

• *Mise en place*

Lors de la mise en place du système de coffrage les contreplaqués sont placés de telle sorte que le fil du bois soit perpendiculaire aux supports. Un espace est laissé libre entre les panneaux (1 mm par mètre linéaire de panneau) afin de tenir compte des dilatations provoquées par l'humidité du béton.

• *Assemblage*

L'assemblage bord à bord des panneaux permettra d'obtenir une bonne qualité de surface. Le raccordement s'effectuera aux extrémités sur un appui continu. Les joints devront être remplis d'un matériau souple ou revêtu d'une bande de pontage adhésive pour obtenir la meilleure qualité de surface

• *Fixation*

- Pour la fixation, l'emploi des pointes à tête large doit être évité autant que possible. Leurs enfoncement et arrachement répétés réduisent en effet le nombre des réemplois du contreplaqué.
- L'emploi de vis à large tête, ou mieux, à double tête, est recommandé. Elles permettent une extraction sans détérioration du panneau. Il est bien entendu recommandé d'éviter :
 - L'enfoncement des têtes
 - Le surnombre
- Le vissage et le clouage peuvent s'effectuer près des bords des panneaux à une distance de 5 fois le diamètre des fixations.
- Sur la longueur un espacement entre fixations de 150 mm doit être respecté pour les panneaux minces. Cette distance peut être augmentée pour les panneaux épais.
- Pour des réemplois successifs, il est nécessaire d'utiliser les perforations pratiquées lors des précédents coffrages.

• **Cintrage**

L'effort réclamé pour leur mise en forme et leur maintien en place limite les possibilités de cintrage des panneaux aux rayons de courbure indiqués sur leurs fiches techniques respectives. Une forme cintrée exigera dans ce cas des fixations plus denses.

• **Vibrage**

Le penvibrateur doit être recouvert d'un manchon en caoutchouc pour protéger la surface du panneau des chocs susceptibles de le détériorer.

• **Décoffrage**

Un coffrage se dégagera proprement à l'aide de coins en bois et par une succession de secousses légères. L'utilisation de pinces est à proscrire. Il conviendra d'éviter des manipulations risquant d'entraîner la chute des panneaux sur leurs angles. Les pointes doivent impérativement être extraites après décoffrage

• **Après utilisation**

- On nettoiera soigneusement et immédiatement les panneaux de leurs aspérités résiduelles sur le parement en utilisant des outils appropriés.
- On stockera les panneaux de façon à ne pas exposer les faces au soleil, par exemple en les posant contre un mur et dans une zone ombragée. L'exposition de la face du contreplaqué au soleil peut entraîner une perte d'humidité rapide et provoquer des phénomènes de fissuration en surface.
- On veillera à réparer les petites éraflures en utilisant de la peinture ou un mastic approprié.
- On comblera les éraflures plus profondes et les perforations dues aux fixations par du mastic époxy.